

En 2017, les Parcs naturels régionaux fêtent leurs 50 ans - Programme des festivités



Le 1^{er} mars 1967 était signé le décret de création des Parcs naturels régionaux, sur les bases solides d'un droit gazeux.

Cinquante ans et 51 Parcs plus tard, il est temps de célébrer cet anniversaire. L'année 2017 sera ainsi ponctuée

- de **réflexions prospectives** (Manifeste homme-nature, publication d'une étude sur la Valeur spécifique des Parcs, numéro d'anticipation du magazine Parcs daté de 2067),

- de **publications** ([Des paysages et des hommes](#) aux éditions Plume de carotte, Parcs naturels régionaux aux éditions [Quae](#), hors-série estival du magazine Partir en France, dossier spécial de la [revue Pour](#))

- et d'**événements** (village des Parcs à Bercy Village début octobre, conjointement à un événement institutionnel).

Un anniversaire à suivre aussi **en ligne** avec un [compte à rebours](#) sur les Parcs puis une valorisation d'actions innovantes des Parcs sur nos réseaux sociaux, tout au long de l'année. Ce dispositif est alimenté, complété et augmenté par la participation des Parcs et d'un relais d'actions labellisées.